



Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 68

Décembre | 2023

Editorial



Milieu de législature, les choses sérieuses commencent

Près de deux ans après mon premier « Editorial », c'est toujours très motivé et plein d'énergie que je rédige ces quelques lignes, à mi-chemin de la législature 2021 – 2026.

Les projets se mettent en place, les réflexions arrivent dans leur phase finale et certaines actions concrètes sont déjà en cours de réalisation. L'étude pour la rénovation de La Nouvelle Promenade touche à son terme et les travaux pour la création du skatepark tant attendu par la population sont sur le point de débuter. Les tests d'activités aux Anciens Abattoirs ont donné entière satisfaction et seront reconduits pour 2024.

L'Abbatiale de Payerne a rayonné à l'internationale avec une reconnaissance d'excellence reçue à Barcelone en mai et les projets ne manqueront pas pour 2024. L'Opéra de l'Impératrice, nouveau projet un peu fou, verra le jour en juillet, tout comme De Vert et d'Art qui fera son retour en septembre. Par ailleurs, plein d'autres événements seront à découvrir autour de notre Abbatiale. Du côté sportif, la Ville de Payerne accueillera le grand départ du Tour de Romandie le 23 avril 2024 pour un prologue spectaculaire au cœur de notre Cité.

Deux ans et demi, c'est long et en même temps très court à l'échelle d'une Commune et de son développement. Vous l'aurez compris, cette deuxième partie de législature sera rythmée par la réalisation de projets dans le but d'atteindre les objectifs de la Municipalité et de son programme de législature.

Enfin, au nom de la Municipalité, je voudrais remercier tout le personnel communal qui fait un travail de grande qualité, tout au long de l'année, en faveur de la population et de notre Ville. La fin d'année est aussi faite pour se ressourcer, passer des moments conviviaux et chaleureux, c'est pourquoi je vous souhaite de belles et joyeuses fêtes.

Nicolas Schmid



© Crédit photo Kim Sartori

La Municipalité de Payerne et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024 !

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette
Edition

- 2 **Les informations Municipales**
 - ◇ Communication des décisions municipales
 - ◇ Présentation d'une collaboratrice
- 4 **Le portrait**
 - ◇ Jubilaires
- 5 **Le portrait**
 - ◇ Présentation d'une société locale
- 6 **Les informations officielles**
 - ◇ Services hivernaux 2023 - 2024
 - ◇ Carte journalière Commune (CFF)
- 7 **Les informations officielles**
 - ◇ Brandons 2024, du 16 au 19 février 2024
 - ◇ Payerne se dote d'une remorque aspiratrice
- 8 **Les actualités**
 - ◇ Favoriser l'autonomie des jeunes
 - ◇ Laureus Street Soccer
 - ◇ Activités Abbatale 2024
- 10 **Les actualités**
 - ◇ La population se mobilise pour nettoyer la Ville
 - ◇ Richesse culturelle en Fête
 - ◇ Horaires durant les fêtes
 - ◇ Marché de Noël et nocturnes
- 12 **Les actualités**
 - ◇ Prochaines manifestations

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnelle :
C. Thöny

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : (+41) 26 662 66 26

Groupe de rédaction :
E. Noverraz, rédacteur
C. Combremont, rédactrice
L. Franchini, rédactrice
C. Besson, impression

Parution : 4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Tirage : 5500 exemplaires

Communication des décisions municipales

Préavis adoptés par la Municipalité en 2023

Préavis n° 12/2023

Demandes de prolongation de délais pour les motions en suspens

Ce préavis a pour but de demander un délai supplémentaire au Conseil communal pour la réponse aux motions qui n'ont pas reçu de réponse dans le délai imparti par le Règlement du Conseil communal à son article 77 soit un an.

La Municipalité demande un délai au 31 décembre 2024 pour déposer une réponse aux motions ci-après.

« Amélioration de la circulation routière et piétonnière du giratoire de la place du Général Guisan à Payerne » déposée le 18 mai 2011 par Monsieur Roland Bucher ;

« Avoir une vision globale du futur de notre centre-ville, voulez-vous oui ou non améliorer la qualité de vie à Payerne ? » déposée le 17 juin 2021 par Monsieur Nicolas Donadello.

Préavis n° 13/2023

Remplacement de composants de réseau informatique

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal un crédit d'un montant total de Fr. 316'483.— pour le remplacement de l'équipement de réseau informatique actuellement en fin de vie, soit les commutateurs réseau pour une vingtaine de bâtiments.

Préavis n° 14/2023

Nouveau règlement communal concernant le service des taxis

Ce préavis relève un nouveau règlement concernant le service des taxis qui introduit les changements nécessaires à l'intégration de la Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques du 1^{er} janvier 2020 ainsi que les orientations prises par la Municipalité pour régir le service des taxis sur le territoire communal et régler l'obtention des concessions et autorisations. La Commune

de Payerne propose actuellement quatre places de stationnement pour les taxis qui se trouvent toutes à proximité de la gare et qui font l'objet de concessions portant sur le droit d'y stationner. Il est dès lors demandé au Conseil communal d'adopter le nouveau règlement communal concernant le service des taxis.

Préavis n° 15/2023

Raccordement du site de La Promenade au chauffage à distance de Payerne Energie SA

Ce préavis comporte deux objectifs de résultat quant à l'approbation de l'investissement, soit la validation des taxes uniques de raccordement en faveur de Payerne Energie SA et l'assainissement des installations existantes pour la distribution de chaleur dans les bâtiments du site de La Promenade. La Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser la réalisation de ces travaux et de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement pour un montant de Fr. 1'350'000.—, montant dont il y aura lieu de déduire les éventuelles subventions et participations à recevoir.

Préavis n° 16/2023

Travaux de rénovation d'un appartement de 3.5 pièces au 2^e étage du bâtiment des Régents

L'appartement de 95 m² ayant été libéré au printemps 2023, la Municipalité propose sa mise en valeur afin de le mettre en location à la fin des travaux. Ces travaux de rénovation visent la conformité, une qualité et un confort standard. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser la réalisation de ces travaux pour un montant total de Fr. 220'000.—.

Préavis n° 17/2023

Plan d'Affectation L'Eparsé, règlement, étude d'impact sur l'environnement et levée des oppositions (décision finale)

En raison d'éléments de forme méconnus par les parties impliquées dans l'établissement

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Communication des décisions municipales

du nouveau Plan d'Affectation L'Éparse, ce nouveau préavis est soumis à l'approbation du Conseil communal afin de répondre aux exigences cantonales. Le préavis n° 17/2023 est dès lors composé de deux parties soit le préavis municipal et la décision finale qui doit être adoptée par le Conseil communal. Cette dernière est basée strictement sur les canevas mis à disposition par l'Etat. Pour rappel, les conclusions du préavis demandent l'adoption du Plan d'Affectation L'Éparse et son règlement ainsi que l'adoption des réponses aux oppositions déposées à l'encontre du projet.

Préavis n° 18/2023

Indexation des traitements des membres de la Municipalité pour la fin de la législature 2021 – 2026

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'indexer le traitement de base des membres de la Municipalité à

Fr. 156'600.— et de fixer ainsi la rémunération des membres de la Municipalité pour le reste de la législature en cours (2021 – 2026) et dès le 1^{er} janvier 2024, soit Syndic Fr. 125'250.— et Conseillère ou Conseiller municipal Fr. 78'300.—. Les autres conditions de la rémunération des membres de la Municipalité restent inchangées. Cette proposition s'appuie sur l'article 29 de la Loi sur les Communes et sur une période d'environ 10 ans exempté de renchérissement.

Préavis n° 19/2023

Budget 2024

Le budget 2024 s'inscrit dans un contexte incluant ou confirmant quelques changements de paradigmes majeur par rapport aux conditions qui ont prévalu pratiquement au cours des 15 dernières années, fin des taux d'intérêt très bas voire négatifs et reprise de l'inflation depuis 2022. Avec un total des charges de Fr. 51'018'465.—

et des produits pour un montant total de Fr. 48'685'940.—, le résultat du budget 2024 présente un déficit de Fr. 2'332'525.—. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2024.

Ces préavis ont été portés à l'ordre du jour de la séance du 30 novembre 2023 ou du 14 décembre 2023.

Retrouvez les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch.

C. Combremont

Plus d'informations...

Administration générale

☎ (+41) 26 662 65 10

commune@payerne.ch

Présentation d'une collaboratrice

Nicole Renevey

Née le 6 mai 1962 à Payerne, Nicole Renevey habitait à Granges-Marnand, mais demeure actuellement à Payerne avec son compagnon. Elle a donné la vie à deux garçons et une fille qui ont à ce jour entre 29 et 38 ans. Elle a un chat et élève quatre poules et quelques lapins. Toujours positive, souriante et serviable, elle est très satisfaite de son métier et apprécie beaucoup ses collègues, avec qui elle a une bonne entente. Au guichet, elle a de nombreux contacts et se plaît à aider les habitantes et habitants dans leurs démarches administratives.



Nicole Renevey à sa place de travail

en tant que bénévole pour la création de la ludothèque de Payerne. En 1988, elle prendra le poste d'adjointe au Greffe Municipal de la Commune de Granges, elle travaillera aussi à 1 à 2 jours par semaine à domicile pour la Section de la Chrétienne Sociale (CSS). Pendant ses 17 ans à Granges, elle remplacera le Secrétaire municipal et s'occupera des réservations de locaux, puis aidera parfois au Contrôle des Habitants et à la déchetterie. Fin 2005, elle sera mise au chômage pour quelques mois en raison de la suppression de son poste.

En avril 2006, Nicole a intégré la Commune de Payerne au sein de l'équipe du Contrôle des Habitants et de la Police des étrangers à 50 %. Elle s'occupera principalement des mutations de la population ainsi que de la gestion des permis étrangers et du registre civique. Elle a également la responsabilité des dossiers de demandes de naturalisation et a fait partie du groupe de travail cantonal pour la révision de la Loi sur le droit de cité

vaudois, en représentation d'une petite commune.

Elle complètera ce temps partiel, de 2008 à 2012, par un 20 % à l'Agence d'assurances sociales à Payerne, puis Lucens. De 2006 à 2019, elle soutiendra son compagnon dans l'administration et la vente au sein de sa Brasserie Artisanale Broyarde. Désormais, elle travaille à 60 % et a ainsi du temps libre pour ses loisirs.

Dans son temps libre, Nicole est sans cesse en mouvement. Elle pratique des sports variés comme la course à pied, le ski de fond, le vélo et la randonnée. Depuis peu, elle a découvert le tir à l'arc et cette nouvelle activité lui plaît quelle que soit la saison. Elle apprécie aussi les activités naturelles et culturelles comme la cueillette des champignons ou la baignade en eau froide dans nos lacs et rivières suisses.

Nicole ne rêve pas forcément de voyages à accomplir, au contraire elle préfère vivre au jour le jour et s'émerveiller devant les paysages locaux dans la nature et en montagne, pas trop loin de son chez-soi.

R.Gaiani

LE PORTRAIT

Nos jubilaires sont à l'honneur !

2023

Benoît Zimmermann, organiste, 10 ans

Arrivé il y a 20 ans de Lausanne pour être le « 17^e organiste de Payerne » (depuis 1788...) et intégrer plus tard le personnel communal, j'ai découvert dans la Broye deux réalités : des orgues et un site exceptionnel par son histoire et sa qualité, et une communauté à taille humaine, variée et attachante. C'est un privilège de pouvoir partager jour après jour les peines et les joies des familles de la paroisse protestante et de notre Commune.

Maya Grandjean, Greffe municipal, 10 ans

J'ai débuté à la Commune en 2013 (déjà 10 années écoulées). J'ai dans un premier temps occupé le poste de responsable du secrétariat technique. Actuellement, j'occupe à taux partiel le poste de collaboratrice administrative. Des compteurs d'eaux aux saisies des factures fournisseurs, mon travail m'a permis d'acquérir des connaissances professionnelles et une grande autonomie.

Serge Genilloud, Entretien du domaine public, 15 ans

Déjà 15 ans que je travaille pour cette Ville en tant que maçon polyvalent. Mes tâches principales sont l'entretien des routes et quelques travaux pour le service Bâtiments. Je collabore également à l'entretien des places de jeux et effectue d'autres tâches telles que le déneigement, machiniste et le cimetière. J'aime mon travail au sein de la Commune et remercie mes supérieurs pour leur confiance.

Christelle Rapin, Finances, 10 ans

Depuis que je suis ici, j'ai acquis beaucoup de nouvelles connaissances professionnelles. J'apprécie les tâches qui me sont confiées et la diversité de mon travail. Durant mon temps libre, je partage mes loisirs avec ma famille et je joue du piccolo au sein du Corps de Musique l'Avenir. Payernoise depuis toujours, j'aime participer à la vie locale et notamment aux Brandons. *(manque sur la photo)*



Benoît Zimmermann, Serge Genilloud, Fabien Rossel, Philippe Grivaz, Claude-Alain Gast, Maya Grandjean, Ann-Karin Aebi

Claude-Alain Gast, Exploitation Bâtiments, 35 ans

Je ne peux que remercier la Commune pour ces années passées avec laquelle je n'ai pu arriver au bout pour diverses opérations. Le soutien de tous vis-à-vis de mon état de santé actuel m'a beaucoup aidé. Je souhaite également remercier Madame Aebi, responsable des Ressources humaines, pour sa patience et son soutien moral car elle a été d'une bienveillance remarquable. Ce sont des souvenirs très positifs que je garderai en moi.

Philippe Grivaz, Atelier, 35 ans

35 ans de service en tant qu'électricien d'exploitation, c'est être le plus vieux en années de service mais pas en âge ! C'est 9 législatures avec 7 Municipaux et 6 Chefs de secteur à la tête du dicastère ! Quand j'ai commencé à la Commune, on m'a dit : « Tu verras, après 35 versements à la caisse de compensation, tu as droit à la retraite ! » Bin ça a bien changé, la quille c'est pas pour demain !

Fabien Rossel, Espaces verts, 15 ans

15 ans déjà ?! En arrivant dans la Broye en 2008 depuis ma Riviera, je me disais que ce que j'avais envie de réaliser à Payerne me prendrait 20 ans. Aujourd'hui, je constate qu'il m'en faudrait 20 de plus ! Payerne est une Ville intéressante et en plein essor. L'évolution de ces dernières années sur le plan paysager, le réchauffement climatique et les économies faites tous les jours nous obligent à nous adapter constamment.

Ann-Karin Aebi, Ressources humaines, 10 ans

Une décennie déjà et le plaisir reste intact. J'ai la chance d'occuper une fonction qui me passionne et me permet de travailler de manière transversale avec toute l'Administration. Ce jubilé est l'occasion de constater le nombre de réalisations et de projets menés à bien, des succès mais aussi des difficultés rencontrées, et de mesurer ce qui a été entrepris en matière de politique du personnel depuis la création de ce poste en 2013.

LE PORTRAIT

Présentation d'une société locale

Corps de musique l'Avenir de Payerne

Le Corps de musique l'Avenir est une harmonie avec une section batterie anglaise forte d'une cinquantaine de membres actifs. La société poursuit trois objectifs : la pratique de la musique, la promotion de la formation musicale des jeunes et la représentation de l'image de la Ville de Payerne.



Corps de musique l'Avenir

L'Avenir a déjà vécu une belle part d'histoire avec ses 130 ans d'existence, qu'elle fête en 2023 sans avoir pris une ride ! L'élan pour la création de la société en 1893 fut politique, avec une société rattachée initialement au Parti libéral. Les 18 membres fondateurs seront très vite rejoints par de nombreux membres actifs et la société vivra des moments forts au travers du XX^e siècle. Dès 1969, la société s'étoffe avec une section batterie anglaise. Et saviez-vous d'ailleurs que la société a été composée d'une section théâtrale entre 1939 et 1977 ?

Après 4 drapeaux, 5 uniformes, 17 directeurs et 37 présidents, la société est toujours active, dynamique et pleine de projets pour le futur. Son comité actuel est composé de Fabien Rotzetter (président), Loris Rapin (vice-président), Valérie Eberle (secrétaire), Michaël Rotzetter (caissier), Marielle Vorlet (responsable des élèves), Thierry Jomini (responsable commission musicale) et Pierre-André Martin (responsable des membres et uniformes).

Les activités musicales de la société sont variées : concerts, auditions des élèves, participations au Giron des Musiques Broyardes, participations aux concours cantonaux et fédéraux, sorties tant en Suisse qu'à l'étranger. On se souviendra notamment des voyages en France à la Fête des vendanges de Barr ou en Italie dans le Piémont. En alternance avec sa société sœur, l'Union Instrumentale, l'Avenir anime également les événements officiels de la Ville de Payerne : la fête nationale, le Tirage, les inaugurations et autres réceptions. Pour



L'Avenir en concert

financer ses activités la société organise également un loto et une vente de vins en fin d'année, ainsi qu'un brunch au printemps.

De grands défis et projets sont à l'agenda de l'Avenir et de ses membres pour les prochaines années. Tout d'abord, la rénovation du local. La société a la chance de pouvoir compter sur le soutien de la Commune de Payerne qui lui met à disposition son local de répétition dans une ancienne chapelle au centre-ville. Ce bâtiment construit sur d'anciennes écuries en 1859, et rénové pour la dernière fois en 1943, va subir des travaux plus conséquents. Un défi logistique et organisationnel pour la société, mais surtout l'impatience et le bonheur de pouvoir bientôt faire de la musique dans un bel environnement.

Le deuxième défi que la société va relever est l'organisation du Giron des Musiques Broyardes en 2025. Ce grand rendez-vous intercantonal organisé pour les musiciennes et musiciens de la Broye vaudoise et fribourgeoise, est également une fête organisée pour et par la population locale. La société sait qu'elle peut compter sur les Payernoises et Payernois pour rendre cette fête encore plus belle et faire rayonner l'image de notre Ville.

Si vous souhaitez participer activement à cet événement, vous pouvez vous annoncer auprès du président d'organisation, Claude Plumettaz [president(at)musicinthecity.ch] ou auprès

du responsable des bénévoles, Julien Graf [benevoles(at)musicinthecity.ch].

Le troisième défi est de taille : assurer la relève de la société, soit et sans jeu de mots, l'avenir de l'Avenir. La société compte actuellement 20 élèves instrumentistes et 9 élèves à l'éveil à la musique. L'éveil à la musique permet aux jeunes enfants entre 4,5 ans et 8 ans de découvrir de manière ludique les bases de la musique. Puis, après avoir choisi un instrument et pratiqué quelques années, il sera enfin temps de venir jouer avec « les grands » !

Si vous avez envie d'en découvrir plus et si vous pratiquez déjà un instrument et souhaitez rejoindre les rangs de notre société, vous pouvez prendre contact avec notre président, Fabien Rotzetter [+41 78 699 87 14, president(at)avenirpayerne.ch]. Si votre enfant souhaite faire de la musique et vivre de belles expériences au sein d'une société, vous pouvez contacter notre responsable des élèves, Marielle Vorlet [+41 79 674 72 36, eleves(at)avenirpayerne.ch].

L'Avenir



L'Avenir en sortie

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Services hivernaux 2023 - 2024

Déneigement et salage des routes et rues communales

Afin de renseigner et de prévenir la population payernoise avant l'hiver sur le déneigement des routes et places, la Municipalité communique ce qui suit.

Déneigement et gravillonnage

Ce ne sont pas moins de 80 km de routes ou rues que le secteur Entretien du domaine public doit déblayer lorsqu'il a neigé. Aux voies de communication viennent encore s'ajouter les trottoirs du centre-ville. Certaines priorités ont donc été choisies car il est impossible de déblayer toutes les rues en même temps.

Nous profitons de rappeler aux propriétaires et bordiers de chemins ou accès privés que le déneigement de ces surfaces leur incombe. Nous remercions d'avance les propriétaires qui déblayent la neige. Il est interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des espaces privés (règlement de police).

Le secteur Entretien du domaine public, lors de chutes de neige nocturnes, s'affaire dès 04 h 00 et fait tout son possible pour que la population de Payerne et les automobilistes puissent se déplacer avec sécurité.

Salage

Depuis plusieurs années, la Municipalité de

Payerne respecte les directives de l'Office fédéral de la protection de l'environnement et de l'eau. Ces directives demandent aux collectivités publiques de limiter au strict minimum le salage des routes. A Payerne, seuls les axes routiers principaux et quelques rues en pente sont recouverts de fondants chimiques, au besoin de gravillons.

Ce respect des directives ne nous permet pas de sécuriser l'entier des 80 km de routes communales et de trottoirs, mais engendre par contre :

- une économie substantielle de produits et par conséquent un allègement du budget ;
- la limitation des dégâts par le sel sur nos routes et ouvrages ;
- le respect de l'environnement.

Nous vous informons que la route des Bodérons (entre Crèvecœur et Corges) ne sera pas déneigée, ni salée (hormis l'accès à l'habitation existante, depuis Crèvecœur).

Enfin, il est clair qu'il peut parfois subsister quelques endroits dangereux et la Municipalité compte sur la compréhension et la prudence de chacun. Les usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et l'équiper en conséquence.

Pour d'éventuels renseignements complémentaires, le secrétariat des services techniques est à disposition de la population.

F. Monney

Plus d'informations...

Services techniques
☎ (+41) 26 662 65 30
travaux@payerne.ch

CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez
ENCORE

ils travaillent
DÉJÀ...



- Simulez une PRÉSENCE!
- Allumez une LUMIÈRE AVEC MINUTERIE!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police



Carte journalière Commune (CFF)

Fin de la prestation

A partir du 1^{er} janvier 2024, le produit « Carte journalière Commune » sera remplacé par la nouvelle prestation des CFF « Carte journalière dégriffée Commune ».

La « Carte journalière dégriffée Commune » sera disponible au prix de Fr. 39.- avec abonnement demi-tarif et Fr. 52.- sans abonnement avec un contingent valable pour toute la Suisse.

Il ne sera plus possible de vendre ce produit à un prix préférentiel pour les habitantes et habitants de Payerne. De plus, la carte sera personnalisée (prénom, nom, date de naissance) et ne pourra dès lors pas être transmise/vendue à un tiers.



Carte journalière Commune

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Payerne a décidé de ne pas proposer cette nouvelle prestation. De ce fait, la vente de la « Carte journalière Commune » cessera à partir du 10 décembre 2023.

La population payernoise peut bien évidemment toujours acquérir, à un prix préférentiel, un ticket de transport dégriffé auprès des CFF.

Cette information a été communiquée sur le site internet et la page Facebook de la Ville de Payerne au mois de septembre 2023.

C. Combremont

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Brandons 2024, du 16 au 19 février 2024

Restriction de circulation et fermeture des rues



Pins 2024

Afin de permettre le bon déroulement des Brandons 2024, la Ville de Payerne sera partiellement, voire totalement fermée à la circulation et au stationnement du

vendredi 16 février dès 19 h 00 jusqu'au mercredi 21 février à 07 h 00.

Nous prions et remercions les usagères et usagers de se conformer aux panneaux de signalisation mis en place. Tout véhicule ne respectant pas cette signalisation sera amendé et si nécessaire mis en fourrière, ceci

bien entendu, aux frais des contrevenants.

Les Place du Tribunal, Place du Marché, rue du Temple, Grand'Rue, rue de Lausanne, rue de la Gare, rue des Granges, rue de Savoie, rue Derrière Chapelle et rue du Simplon sont particulièrement concernées par les restrictions de circulation et parquage durant tout le weekend.

Par ailleurs, la Place de la Concorde sera fermée du mercredi 14 février au mardi 20 février 2024 pour permettre l'installation des attractions foraines. La Place Paray-le-Monial et ses alentours (rue de Lausanne), site du Village des Brandons 2024, seront également interdits au parquage pour la même période (mercredi 14 février au mardi 20 février).

Si l'accès au cortège du samedi reste « au bon cœur » des spectatrices et spectateurs comme moyen de paiement, nous ne pouvons que vous sensibiliser à glisser une pièce (grosse ou petite), ou même un billet, dans l'escarcelle des encaisseuses et encaisseurs. Le revenu de ce cortège est reversé au fonds « Carnamômes », fonds en faveur des enfants,

relève de nos Brandons. Votre geste, même moindre, pérennise notre fête au travers des futures générations. Les enfants vous disent MERCI d'avance !

Le CDM rend la population attentive que l'accès au centre-ville de Payerne (toutes les rues précitées et toute la zone située à l'intérieur de ces rues) sera payant le dimanche 18 février, dès 09 h 59.

Toute personne (y compris les habitantes et habitants) souhaitant pénétrer ce périmètre devra s'acquitter de la taxe d'entrée au cortège : adulte > 16 ans : Fr. 13.— / enfant 6-16 ans : Fr. 5.— / enfant < 6 ans : gratuit.

Contact :

nounours@brandonspayerne.ch ou
sissi@brandonspayerne.ch

Enfin, le CDM souhaite d'avance s'excuser auprès de la population payernoise pour les nuisances sonores ou diverses qui pourraient intervenir lors des Brandons 2024.

CDM

Payerne se dote d'une remorque aspiratrice

Suite à l'augmentation constante des incivilités en rapport au littering (jeter négligemment les déchets dans la rue), le travail du personnel communal devient compliqué et fastidieux. Les volumes augmentant de semaine en semaine, une solution a dû être trouvée afin de minimiser les vidanges des balayeuses.

Pour compléter son parc machines, la Commune de Payerne a fait l'acquisition d'une remorque aspiratrice multifonctionnelle. Cette remorque, de marque TRILO S3, peut aider à balayer, scarifier et même tondre. C'est pour cette raison que cet investissement pourra être utilisée par plusieurs secteurs d'exploitation.

Couplée à un tracteur, elle possède une puissante turbine qui aspire les différents déchets et les stocke dans une benne réceptrice de 3 m³. La largeur de travail est de 1.50 m.

De plus, cette balayeuse aspirante est dotée d'un tuyau d'aspiration à main d'une

longueur de 6.00 m permettant au personnel de l'entretien du domaine public, par exemple, d'accéder aux endroits difficiles lors de nettoyages urbains.

Dans le cadre de son utilisation par les secteurs d'exploitation de la Ville de Payerne, l'acquisition de cette remorque aspiratrice

est faite en premier lieu pour le secteur Entretien du domaine public. Néanmoins, le secteur Espaces verts pourra aussi l'utiliser pour optimiser des travaux de tonte, de scarification étant donné que cette remorque peut, par exemple tondre et ramasser les végétaux coupés lors du même passage.

P. Bersier



Remorque aspiratrice multifonctionnelle

LES ACTUALITÉS

Favoriser l'autonomie des jeunes

Un bar à sirops conçu par les jeunes avec les secteurs d'exploitation de la Commune

Durant les vacances d'automne une dizaine de jeunes de 9 à 14 ans ont construit un bar à sirops. Ce projet est le fruit de la collaboration entre le secteur Animation socioculturelle et Intégration et les secteurs d'exploitation communaux.

Mesurer, tracer, scier, poncer, peindre, installer, que de travail pour une dizaine de jeunes qui ont réalisé de bout en bout un bar à sirops pour le Centre socioculturel. Dans le cadre d'accueils libres organisés par l'équipe Jeunesse du secteur Animation socioculturelle et Intégration durant les vacances d'octobre, ces jeunes de 9 à 14 ans ont pu se rendre au Bâtiment des services d'exploitation pour réaliser les travaux nécessaires à leur ouvrage. Travailler le bois était une première pour certaines et certains de ces jeunes.

Par cette activité, il s'agit notamment de favoriser l'autonomie des jeunes. En effet,

en concertation, ils ont déterminé les étapes pour parvenir au but. Et que de fierté lors de l'inauguration du bar à sirops



Très motivés, les jeunes payernoises et payernois ont peint leur bar à sirops.

le vendredi 27 octobre à l'occasion d'un #Eat&Games spécial Halloween ! Leur travail a été mis en valeur devant d'autres jeunes mais aussi l'équipe du Secteur Animation socioculturelle et Intégration. Chacune et chacun a pu s'essayer au métier de serveur. Sur le long terme, ce bar à sirops sera aussi un outil d'apprentissage de la vie en collectivité. Des règles de vie seront discutées avec les jeunes quant à son utilisation. Gageons que ce bar à sirop deviendra aussi un instrument de rencontres et d'échanges lors des accueils mais aussi bien au-delà.

H. Lelièvre

Plus d'informations...

Animation socioculturelle et Intégration
Pôle Jeunesse

☎ (+41) 26 662 65 06

marie.berchier@payerne.ch

Laureus Street Soccer

L'équipe payernoise en finale suisse à Lucerne

Accompagnée par le secteur d'Animation socioculturelle et Intégration, une équipe de football de rue s'est rendue à Lucerne pour la finale suisse organisée par la Fondation Laureus Suisse.

Ligue de football de rue interculturelle pour les enfants et les jeunes entre 10 et 21 ans, le Laureus Street Soccer a cette année encore accueilli une équipe payernoise lors de ces derniers tournois. En octobre dernier, la finale régionale a eu lieu à Marly.



José, moniteur jeunesse, prodigue ses précieux conseils à l'équipe.



Malgré un retour à la maison sans titre, l'équipe Jeunesse et les jeunes ont le sourire à la sortie des célèbres Halles « Allmend » de Lucerne.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de savoir-faire footballistique que les jeunes se sont qualifiés pour la finale suisse. Six jeunes et l'équipe Jeunesse du secteur Animation socioculturelle se sont donc rendus à Lucerne le 5 novembre pour disputer les matchs.

Arrivée honorablement en quatrième place du classement, à un point des qualifications européennes, l'équipe est malheureusement rentrée sans titre. Malgré cette défaite, les jeunes ont fait preuve d'un jeu de qualité toute la journée. Toute l'équipe du secteur

Animation socioculturelle et Intégration les félicite.

M. Berchier et H. Lelièvre

Plus d'informations...

Animation socioculturelle et Intégration
Pôle Jeunesse

☎ (+41) 26 662 65 06

marie.berchier@payerne.ch

LES ACTUALITÉS

Activités Abbatale 2024

Spectacle de fin d'année par la compagnie O'Chap

La jeune compagnie O'Chap se produit pour la première fois dans l'Abbatale de Payerne et égayera décembre avec « Le collier perdu de l'impératrice », une création audacieuse fusionnant les arts du cirque, de la danse et de la musique dans une enquête palpitante. Ce spectacle mis en scène par Emi Vauthey et Sylvain Ramseier raconte l'histoire fictive du vol du précieux collier de l'impératrice Adélaïde. Entre des acrobaties époustouflantes et des danses envoûtantes, plongez au cœur de cette énigme pour démasquer le coupable.



Le 1^{er} décembre, de 19 h 30 à 20 h 15 et les 10 et 17 décembre de 18 h 00 à 18 h 45.

Prix : adultes Fr. 20.—, AVS et enfants jusqu'à 12 ans Fr. 15.—.

Déambulation à la lanterne



Lanternes lors de la visite guidée

Cet hiver encore, l'Abbatale se pare de

lumière le temps des déambulations à la lanterne. Les vendredis 8, 15 et 22 décembre 2023, ainsi que le 26 janvier et le 2 février 2024, de 18 h 30 à 19 h 30, l'Association du site de l'Abbatale de Payerne propose des visites guidées contées, sur les traces des moines clunisiens. Ces visites sont composées de rencontres avec les personnages de l'histoire de l'Abbatale, de découverte des décors à la lueur vacillante de la flamme et de nombreuses surprises. C'est l'occasion de découvrir l'église comme vous ne l'avez jamais vue.

Prix : adultes : Fr. 20.— / enfants, abonnées et abonnés, payernoises et payernois : Fr. 12.— (autres privilèges ou gratuités suspendus)

Nombre limité de personnes, réservation obligatoire à info@abbatale.ch ou au 026 662 67 04 durant les heures d'ouverture.

Gratuité pour les payernoises et payernois

Depuis le 1^{er} mars 2023, les citoyennes et citoyens payernois ont la possibilité de visiter le parcours de découverte audioguidé de l'Abbatale gratuitement. Depuis la mise en place de cette offre, plus de 220 payernoises et payernois ont franchi les portes de cet édifice millénaire. Dans le but que chaque citoyenne et citoyen puisse venir découvrir ce lieu emblématique de la Ville, l'Association du site de l'Abbatale de Payerne reconduit cette gratuité pour l'année 2024.

Pour rappel, la gratuité payernoise est valable pour l'accès à l'Abbatale et à la visite en audioguide, hors visites de groupes, manifestations et événements spéciaux.

Saison culturelle 2024

Le détail du programme culturel 2024 de l'Abbatale sera communiqué au fil de l'année, dans les différents numéros du Trait d'Union. Voici un aperçu des moments phares de l'année : la saison s'ouvrira en mars sur la troisième exposition « Coup d'œil sur les collections » consacrée aux nouvelles acquisitions. Au printemps, aura aussi lieu le concert du Vendredi Saint, où une Passion de Johann Sebastian Bach sera jouée. Les fameux Concerts de la Lumière annonceront l'été les 23 et 30 juin, suivis de près par l'Opéra de l'Impératrice : 6 représentations en plein air, dans la cour du Château, entre le 10 et le 21 juillet. En 2024, le Jardin des moines prendra une forme un peu différente des deux années précédentes en accueillant

des artistes de l'opéra. En automne, du 19 au 24 septembre, ce sera la deuxième édition de la manifestation artistique transversale « De Vert et d'Art », dialogue entre art pictural, architectural et végétal. Nous rappelons aussi les concerts d'orgue chaque premier samedi du mois à 18 h 15 dans la Paroissiale ou dans l'Abbatale.



test fide

Centre Socioculturel

Route de Grandcour 65
1530 Payerne

inscription

Les mercredis

9h30 à 11h00 au Café du Monde
(hors vacances scolaires)

026 662 68 68

formateurs@payerne.ch

Payerne



TESTS 2024

26 janvier
23 février
22 mars
26 avril
31 mai
28 juin
12 juillet
6 septembre
4 octobre
1er novembre
6 décembre



Fin des inscriptions deux semaines avant le test, le mercredi à 11h

Prix :

Test oral et écrit	CHF 250.00
Test oral	CHF 170.00
Test écrit	CHF 120.00

Valable pour :

Permis de séjour

Naturalisation



Payerne

fide
test

LES ACTUALITÉS

La population se mobilise pour nettoyer la Ville

Le 23 octobre dernier s'est tenue l'Action Ville Propre avec la population payernoise. Nous avons pu compter sur la présence d'une vingtaine d'adultes et d'une dizaine d'enfants.

Comme durant l'année 2022, la Municipalité de Payerne a proposé une matinée de ramassage de déchets urbains sous le sigle de l'Action Ville Propre. Cette action permet à la population d'arpenter la Ville avec des sacs et de ramasser les déchets jonchant le sol.

Lors de cette matinée, 14 sacs de 110 lt ont été remplis de divers déchets allant du PET, des emballages en papier et plastique, chewing-gum ainsi que diverses bouteilles en verre et canettes en alu.

Cette année, l'Action Ville Propre s'est associée à l'action Water Lover Challenge 2023. Cette action a pour but de ramasser un maximum de mégots de cigarettes durant une période de 10 jours. En une matinée, la population a

ramassé 9'000 mégots, soit l'équivalent de 36 bouteilles PET de 0.5 litre pleines.

Nous profitons de cet article pour rappeler à la population que la propreté des rues de



Résultat de l'Action Ville Propre

Il est nécessaire de rappeler qu'un mégot de cigarette jeté dans la nature peut mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader et que le temps n'a aucune influence sur les matières toxiques, qui elles, se retrouvent dans l'air que nous respirons.

Payerne est du devoir de chacune et chacun et que c'est par de petits gestes que nous arriverons à bénéficier d'une Ville propre.

P. Bersier

Richesse culturelle en Fête

Musiques, danses et mets délicieux de tous horizons

Le 30 septembre dernier a eu lieu la Cérémonie d'Accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants à l'Abbatiale suivie de la Fête Multiculturelle sur la Place du Marché.

C'est devenu un rendez-vous annuel : la Cérémonie d'Accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants suivie de la Fête Multiculturelle ont eu lieu le 30 septembre dernier. Ouverte à toute la population et organisée par la Commission Communale Suisses-Immigrés de Payerne (CCSI), conjointement avec la Commune, cette journée est l'occasion de découvrir Payerne et l'interculturalité qui y règne.

Ouverte exceptionnellement par le Chœur de l'Université de Coimbra avec son Fado, musique mélancolique du Portugal, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, la Cérémonie d'Accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants a été l'occasion pour les membres de la Municipalité de valoriser

les projets en cours à Payerne, notamment l'Aéropole, les travaux dans le secteur Guillermaux ou le futur skatepark. L'Abbé Luc de Raemy, représentant de la Commission œcuménique de Payerne, a de son côté mis en avant les différentes communautés religieuses présentes à Payerne.

Cette partie officielle a été suivie par un apéritif, marquant l'ouverture de la Fête Multiculturelle. Une fête tout en gourmandises et en animations : des mets de tous les horizons ont ravi les papilles des personnes présentes. La grande roue, les jeux géants et les différents groupes de musique et de danses du monde ont ravi les visiteuses et visiteurs de la Place du Marché. Une fête sous le soleil durant laquelle les échanges ont été multiples et riches. Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain : le samedi 28 septembre 2024.



Un espace de partage : Le groupe 1 Level fait danser le public, notamment le groupe folklorique portugais d'Orbe.

Plus d'informations...
Commission Communale Suisses-Immigrés
☎ (+41) 26 662 65 07
helene.lielievre@payerne.ch

H. Lelièvre

LES ACTUALITÉS

Horaires durant les fêtes

Administration communale, ramassage des déchets et déchetterie



	Déchetterie	Ramassage des déchets
Lundi 25 décembre 2023	Fermé	Pas de ramassage
Mardi 26 décembre 2023	07 h 15 - 12 h 00	Ouest
Mercredi 27 décembre 2023	13 h 30 - 17 h 00	Pas de ramassage
Jeudi 28 décembre 2023	07 h 15 - 12 h 00	Est + Hameaux et Trey
Vendredi 29 décembre 2023	13 h 30 - 18 h 00	Ouest
Samedi 30 décembre 2023	09 h 00 - 12 h 00	Pas de ramassage
Dimanche 31 décembre 2023	Fermé	Pas de ramassage
Lundi 1 ^{er} janvier 2024	Fermé	Pas de ramassage
Mardi 2 janvier 2024	Fermé	Pas de ramassage
Mercredi 3 janvier 2024	13 h 30 - 17 h 00	Ouest + Est + Hameaux et Trey
Jeudi 4 janvier 2024	07 h 15 - 12 h 00	Est + Hameaux et Trey
Vendredi 5 janvier 2024	13 h 30 - 18 h 00	Ouest
Samedi 6 janvier 2024	09 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00	Pas de ramassage
Dimanche 7 janvier 2024	Fermé	Pas de ramassage

Reprise de l'horaire habituel le mercredi 3 janvier 2024.

Guichets de l'Administration communale

La Municipalité informe la population que les guichets de l'Administration communale seront fermés du lundi 25 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024 compris.

Marché de Noël et nocturnes

Grâce à l'appui de l'Autorité communale et pour la troisième année consécutive, la Société de Développement de Payerne organise son traditionnel marché de Noël qui aura lieu du 14 au 17 décembre prochain sur la Place du Marché.

De plus et en guise de nouveauté, la Société Industrielle et Commerciale de Payerne viendra se greffer à l'événement précité en organisant ses nocturnes les 15 et 16 décembre 2023. A cette occasion la Grand'Rue et la rue de Lausanne seront fermées à la circulation pour permettre aux visiteuses et visiteurs et à la clientèle de déambuler librement au centre-ville.



Animations

Le marché de Noël et les nocturnes seront agrémentés par de nombreuses animations prévues principalement sur la Place de Marché ainsi que sur la Place Paray-le-Monial et dont le programme définitif sera communiqué ultérieurement. Celui-ci prévoit entre autres la prestation de divers corps de musique tels que fanfare et guggens, animation musicale par un DJ, contes pour enfants sous igloo, manège pour enfants, ménagerie, balade en calèche, etc.

Bien entendu et pour couronner le tout, le Père Noël nous rendra visite à plusieurs reprises avec une hotte garnie de friandises à l'attention des enfants.

Les Autorités locales, la Société de Développement et les commerçants et commerçantes payernois affiliés à la SIC se réjouissent de vous rencontrer nombreuses et nombreux à l'occasion de ces prochains événements qui, nous l'espérons, sauront vous séduire.



Un chalet illuminé au marché de Noël

Le concept élaboré pour l'occasion prévoit 20 chalets de Noël ainsi qu'une dizaine de stands.

Dates et horaires du marché de Noël

Le marché de Noël de Payerne, cuvée 2023 vous accueillera les :

- **jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2023 de 17 h 00 à 21 h 00 ;**
- **samedi 16 décembre 2023 de 10 h 00 à 21 h 00 ;**
- **dimanche 17 décembre 2023 de 10 h 00 à 17 h 00 ;**

Dates et horaires des nocturnes

Les commerces payernois resteront ouverts les :

- **vendredi 15 et samedi 16 décembre 2023 jusqu'à 21 h 00.**



LES ACTUALITÉS



DÉCEMBRE

Samedi 2 – Sports Week-End
Salles de sport de la Nouvelle Promenade
14h00 à 17h00
10 à 15 ans

Dimanche 3 – Sports Week-End
Salles de sport de la Nouvelle Promenade
14h00 à 17h00
16 à 25 ans

Mercredi 6 – Bouge à la Halle
Halle des fêtes – 13h30 à 17h00
10 à 20 ans

Samedi 16 – Sports Week-End
Salles de sport de la Nouvelle Promenade
14h00 à 17h00
10 à 15 ans

PROGRAMME SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS.
RESTEZ CONNECTÉ.E.S : @CSC_JEUNES_1530

Permanences Numériques Seniors 2024

Payerne

Quand ?

Les jeudis de 9h à 12h

25 janvier

22 février

28 mars

25 avril

23 mai

27 juin

19 septembre

31 octobre

28 novembre



22 février Spécial

Apprenez à utiliser l'application CFF !
(sur inscription)

Des questions sur l'utilisation de votre téléphone portable ?

Une équipe compétente se fera un plaisir de vous accompagner individuellement vers une solution.

Où ?

Salle du Banneret
1^{er} étage de l'Hôtel de Ville
Rue de Savoie 1
1530 Payerne

GRATUIT

RENSEIGNEMENTS:
026 662 68 67

Prochaines manifestations

14 au 17 décembre

Marché de Noël, Place du Marché
Société de développement Payerne

15 au 16 décembre

Nocturnes en Ville avec animations

16 décembre

Concert de l'Avent à 20 h 00, église catholique
Choeur mixte la Caecilia

16 décembre

JFX Baby afternoon de 16 h 00 à 19 h 00,
Halle des Fêtes

16 décembre

JFX Energy Night à 21 h 00, Halle des Fêtes
JFX Concept

Retrouvez toutes les manifestations sur le site internet <https://www.payerne.ch/calendrier-des-manifestations/>

13 janvier

Simultané mondial de scrabble (formule duplicate, 2 parties, 3 minutes / coup) de 12 h 00 à 19 h 00, Collège Ancien Hôpital
Scrabble Broye, club de scrabble d'Yverdon

26 et 27 janvier

Soirées annuelles, Halle des Fêtes
Corps de musique l'Avenir

27 janvier

Éliminatoire UBS Kids Cup Team, GYB
Centre Athlétique Broyard

16 au 19 février

Brandons de Payerne
Le Comité des Masqués

3 mars

15^e édition, 10 km de Payerne
Centre Athlétique Broyard

10 mars

Loto à 14 h 00, Halle des Fêtes
Ecole de musique de l'Instrum

Lotos 2023 - 2024

Décembre 2023		
10.12	14 h 00	Fédération Suisse de Gym, FSG
26.12	14 h 00	Union des Tireurs
	19 h 30	
Janvier 2024		
07.01	14 h 00	La Caecilia / La Coccinelle
14.01	14 h 00	Les Gais Pinsons
28.01	14 h 00	Union Instrumentale
Février 2024		
04.02	14 h 00	Badminton Club
11.02	14 h 00	Chanson des Hameaux / La Campagnarde
15.02	20 h 00	CDM & Ecoles (Brandons)
25.02	14 h 00	Echec au cancer / Samaritains